

## ÉDITORIAL

Mireille Roubaud

Ne pas  
baisser  
la garde

● La réforme des retraites est « inéluctable », a jugé ce week-end le président du Modem, François Bayrou. Il faut qu'elle permette de repousser le départ à la retraite « *assez vite à 64 ans, et plus tard à 65 ans* », a insisté Éric Woerth (LR). Ces deux chantres du libéralisme n'ont pas hésité à s'engouffrer dans la brèche ouverte par Emmanuel Macron. S'il a fait preuve d'un minimum de prudence sur le sujet, que l'on ne s'y trompe pas : réforme il y aura. « *Ce ne sera pas la même* » assure seulement le chef de l'État.

On pourrait se prendre à rêver que les milliers de Français descendus dans la rue en 2019 et 2020 pour dénoncer la baisse des pensions et le report de l'âge du départ à la retraite ont été entendus.

Que l'exécutif va se concentrer sur les effets de la crise sanitaire, qui a accru la précarité des Français les plus pauvres. Parmi eux, 5,7 millions de retraités, en majorité des femmes, touchent une pension mensuelle brute inférieure à 1 000 euros selon un rapport des députés Lionel Causse (LREM) et Nicolas Turquois (Modem), remis mardi au Premier ministre.

Un conquis  
social

Bref, on pourrait espérer que Jupiter va enfin intégrer que la retraite par répartition est un conquis social auquel tiennent les Français. Mieux, pour le préserver, il en élargirait le financement avec une contribution sur les revenus financiers. Revenus actuellement exonérés alors même que la CSG notamment est prélevée sur les pensions des retraités.

Mais revenons sur terre. Où Emmanuel Macron déroule sa politique libérale comme un rouleau compresseur. Quoi qu'il en coûte. Raison de plus pour ne pas baisser la garde.

## POLITIQUE

**Pour la ministre du Travail, Élisabeth Borne, la crise n'a rien enlevé à la pertinence d'une réforme pourtant douloureuse. Solidaires, les syndicats se préparent à défendre à nouveau le droit du travail.**

**J**e ne pense pas que la réforme qui était initialement envisagée puisse être reprise en l'état », a lancé Emmanuel Macron, la semaine dernière lors de son déplacement dans le Lot, à propos de la question des retraites. Et d'ajouter : « *Elle était ambitieuse, complexe et porteuse d'inquiétudes, il faut bien la reconnaître, il faut être lucide. Le faire maintenant serait ne pas prendre en compte le fait qu'il y a beaucoup de peurs et d'interrogations.* »

Ambitieuse ? Complexe ? Mesure phare de son programme de candidat à la présidentielle en 2017, elle visait officiellement à réduire l'écart entre les fonctionnaires du service public et les salariés du privé. Au fil du quinquennat, cette « inégalité » est restée la clé de voûte de l'argumentaire du gouvernement. En creux, la réalité est bien plus obscure. Les départs à la retraite anticipés étaient un moyen de contrebalancer des salaires moins élevés dans le public. La question de la pénibilité du travail est aussi fondamentale : l'exemple des égoutiers, qui perdent en moyenne 8 ans d'espérance de vie au cours de leur carrière, illustre bien la nécessité d'un régime spécifique. Sans compter les très nombreuses réformes successives qui ont contribué à complexifier le sujet.

Selon un récent sondage Ifop commandé par le *Journal Du Dimanche*, 53% des Français se-

raient favorables à une réouverture du débat, notamment des jeunes et des électeurs à droite de l'échiquier politique.

Une réforme  
en trompe-l'œil ?

Plusieurs membres du gouvernement sont favorables à l'idée de rouvrir le dossier. Pour Bruno Le Maire, c'est une « *priorité* ». D'après *Les Échos*, le secrétaire d'État chargé des retraites, Laurent Pietraszewski, a repris du service sur le sujet, et est tenu de garder plusieurs pistes sous le coude. Un des scénarios à l'étude est d'accroître l'âge d'ouverture des droits de 62 à 64 ans par paliers de six mois par an ; l'économie réalisée serait de l'ordre de 20 à 25 milliards d'euros. Sur la table également, le durcissement de la réforme Touraine, vouée à allonger la durée de cotisation.

Secrétaire confédérale de la CGT chargée des retraites, Catherine Perret, interrogée à ce sujet (lire ci-contre), nous fait aussi part de son inquiétude au sujet du projet de loi sur l'autonomie des personnes âgées dépendantes. Avec un coût estimé de 10 milliards d'euros, la question de l'équilibre budgétaire pourrait être solutionnée par la réforme des retraites, « *pour ne pas céder à la facilité d'augmenter les impôts* », a en effet avancé le président jeudi dernier. Il est prévu qu'elle s'inscrive dès septembre dans le calendrier de l'Assemblée nationale. « *Macron va devoir s'expliquer sur ces éléments et il trouvera la CGT sur son chemin* », assure Catherine Perret.

« *On sera au rendez-vous pour s'y opposer comme en 2019, sur la retraite mais aussi sur les autres sujets : l'assurance chômage, la Sécurité sociale, les services publics ou toute forme d'attaque au monde du travail* », confirme localement Hélène Honde de l'UD CGT 13. « *Nous sommes contre, évidemment, commente pour sa part Alain Marais de la CFE-CGC des Bouches-du-Rhône. À l'époque, on suivait*



les autres syndicats et on le referra s'il y a d'autres manifestations. On ne peut être que solidaire, il n'y a que comme ça qu'on pourra s'en sortir.»

Ces préoccupations font écho à la problématique de l'entrée de plus en plus tardive des jeunes dans la vie active. Pour une moyenne de 25 ans, l'âge de départ en retraite

sera alors repoussé à 68 ans. Un chiffre qui contraste avec la réalité des seniors sur le marché du travail, puisqu'en 2019 le taux d'emploi des plus de 55 ans était déjà l'un des plus bas d'Europe (53%). Une situation qui, de toute évidence, ne s'est pas améliorée avec la crise sanitaire.

Mathilde Beaugé

## CHRONOLOGIE

2017. Une promesse  
de campagne

Emmanuel Macron promet, dès sa campagne pour l'élection présidentielle de 2017, la remise à plat du système de retraite. Il le souhaite plus « *universel* » plutôt que solidaire et entend en finir avec les régimes spéciaux de nombreuses professions.



## 2019. Le cas Delevoye

Symbole des bégaiements du gouvernement sur la réforme, Jean-Paul Delevoye mène les discussions avec les syndicats depuis 2017 pour des conclusions en juillet 2019. C'est lui qui officialise l'idée de l'âge pivot de départ pour un taux plein à 64 ans. Il démissionne suite à la découverte de sa fonction d'administrateur bénévole de l'institut de formation de la profession de l'assurance.

5 décembre 2019.  
Début des grèves

Journée historique pour le mouvement social dans son ensemble où 1,5 million de personnes descendent dans la rue pour dire non au projet. Une intersyndicale inédite qui rassemble la CGT, FO, FSU, Solidaires, CFE-CGC, les syndicats d'étudiants (UNL, Unef) ou encore d'avocats, fait front commun avec des grèves partout en France, dans le privé comme le public.





# s, les contours d'un retour

## « Ce n'est pas un hasard s'il recommence à en parler »

### ENTRETIEN

**Catherine Perret est secrétaire confédérale de la CGT. Elle est également en charge des questions de retraites et de protection sociale, et analyse les déclarations du président.**

**La Marseillaise :** Quelle est votre réaction aux propos d'Emmanuel Macron sur l'avenir de la réforme des retraites, qui laissent planer le flou ?

**Catherine Perret :** Au moins, il reconnaît que sa réforme à points ne pourra pas passer. Cela fait un an que l'ensemble des organisations syndicales et en particulier la CGT lui demande de clarifier cette question. La CGT salue le fait, qu'enfin il avoue que cette réforme systémique était une réforme qui générerait des peurs, qui était régressive. Ce qu'on avait d'ailleurs mis en avant lors des mobilisations massives qui ont empêché qu'elle ne passe, je rappelle que les deux tiers des Français y étaient opposés. Aujourd'hui, plus personne ne doute que l'objectif que le gouvernement poursuivait était de faire baisser rapidement les pensions, de décaler l'âge de départ et surtout d'ouvrir grandes les portes aux assurances privées. Elles se frottaient les mains, en se disant que, puisque les pensions allaient baisser, cela nécessiterait de prendre une assurance privée, assise sur les fonds de pensions pour beaucoup de personnes. Il y aurait eu ceux qui seraient condamnés à vivre avec des petites pensions et ceux qui pourraient se constituer une assurance privée en complément. Évidemment, on n'est pas rassuré pour autant avec ces déclarations. Cela fait un petit moment qu'il y a une petite musique qui revient, notamment dans la bouche du ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, qui dit qu'il va falloir payer la crise Covid. Macron annonce là qu'il a bien envie de faire passer une réforme paramétrique [plutôt que systémique Ndlr].



Catherine Perret est chargée des questions de retraites à la CGT. PHOTO DR

C'est-à-dire qu'il envisage de trouver des solutions rapides, qui passeraient peut-être inaperçues. Il va rentrer en campagne présidentielle, il y est peut-être déjà, il a donc intérêt à mettre en place une réforme qui fasse le moins de bruit possible. Et donc il y a plusieurs possibilités.

**Ces déclarations arrivent justement dans un contexte tout particulier, à moins d'un an de l'élection présidentielle, quelle est votre analyse de ce timing ?**

**C.P. :** Il tente de préparer la population à l'idée qu'il va falloir faire de nouveaux sacrifices. Et comme d'habitude, avec de vieilles recettes, il envisage de faire passer des régressions sociales pendant la période estivale. Ce n'est pas par hasard s'il commence à discuter de ça, à la veille des congés annuels. C'est pour faire passer ça de manière indolore, pendant l'été ou au début de

l'automne et ne pas être gêné pendant sa campagne électorale officielle.

**Qu'en est-il de la large unité syndicale qui avait fait front contre la réforme ?**

**C.P. :** En 2019 et 2020, on était dans une unité syndicale forte et majoritaire dans le pays. Elle n'a jamais cessé, même pendant la pandémie puisqu'on a continué à se voir et à travailler ensemble sur la question des retraites. Et même plus largement que lors de la bataille contre la réforme puisqu'on avait réussi à faire un texte commun avec les 5 organisations syndicales représentatives, dont la CFDT, même s'ils n'étaient pas dans la rue avec nous. Pour ceux qui étaient dans l'intersyndicale, nous avons des propositions communes. Cette intersyndicale existe toujours, on est en capacité de réactiver cette force-là.

Propos recueillis par Amaury Baqué

Face à un exécutif qui ne veut rien lâcher sur la réforme des retraites, les syndicats promettent d'ores et déjà de nouvelles mobilisations.

PHOTO ARCHIVES MIGUÉ MARIOTTI/WALLIS.FR

### 11 décembre 2019. Présentation du projet

Édouard Philippe présente un projet qui acte la fin des régimes spéciaux pour un régime « par points » et le fameux « âge d'équilibre » à 64 ans pour avoir une retraite pleine... La colère s'amplifie et l'opinion est majoritairement opposée audit projet.



### Janvier 2020. Débats à l'Assemblée

Le texte arrive à l'Assemblée nationale et pas moins de 41 000 amendements sont déposés par l'opposition, de droite comme de gauche, pour rendre caducs au possible les projets du gouvernement. Les députés rentrent dans la bataille. Les débats durent et sont vifs mais la majorité présidentielle ne recule pas.



### Février 2020. Blocages en série

Depuis décembre, l'ensemble des secteurs d'activité se mobilisent tour à tour avec des grèves pour ralentir l'économie. La CGT lance l'opération « Ports morts » et bloque celui de Marseille.

### Mars 2020. Passage en force puis retrait

Le 29 février, suite à un conseil des ministres, l'exécutif tente le passage en force avec un 49.3 alors que le Covid-19 commence à faire parler de lui en Chine. Lequel obligera le gouvernement à abandonner son projet de réforme, peu de temps après et suite à la fronde syndicale.